

Services de proximité

pour la récupération des matières résiduelles

Rapport présenté au Comité sur la gestion des matières résiduelles
de la Conférence régionale des élus de l'Estrie

Le mercredi 31 janvier 2007

Préparé par :

*Monique Clément, B.Sc.
Spécialiste en gestion de l'environnement*

228, ch. Cookshire, Compton, J0B 1L0
Tél./téléc.: 819-835-0833 Courriel: mocle70@distributel.net

Sommaire

SERVICES VISANT LES RDD

1. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour recueillir les RDD. Quatre services ont été étudiés, soit :
 - Collecte ponctuelle,
 - Collecte de porte en porte,
 - Point de dépôt permanent,
 - Écocentre.
2. Peu importe le service de collecte de RDD utilisé, la quantité de matière ramassée par capita est du même ordre de grandeur et varie énormément pour un même service.
3. Certains services peuvent être complémentaires et une combinaison de ceux-ci permet d'offrir un meilleur service. Par exemple, les points de dépôt permanents qui n'acceptent qu'une variété restreinte de matières peuvent être combinés à une collecte annuelle ponctuelle pour ramasser les autres RDD et possiblement d'autres matières (matériel informatique ou autres).
4. Les éléments essentiels au succès pour un service de collecte de RDD (ponctuel ou permanent) repose sur une **bonne campagne de sensibilisation**, l'**accessibilité** aux lieux de collecte (distances et heures d'ouverture). Aussi, compte tenu de la dangerosité et de la diversité des RDD, il est important que les gens qui les manipulent reçoivent une **formation adéquate**.
5. Une collaboration avec les commerçants qui vendent des matières dangereuses (ex. quincailleries) peut apporter un service plus près du consommateur ainsi que la responsabilisation du détaillant.
6. Peu importe la méthode de collecte de RDD, les frais les plus importants proviennent du traitement des matières.

SERVICES VISANT LES ENCOMBRANTS et AUTRES MATIÈRES

1. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour recueillir les encombrants. Cinq services ont été étudiés, soit :
 - Collecte sur appel,
 - Collecte de porte en porte,
 - Écocentre,
 - Écocentre mobile (ou journée spéciale de collecte),
 - Ressourcerie.
2. Différents services ont été étudiés pour la gestion des branches, des plastiques agricoles et des résidus de CRD :
 - Collecte spéciale de porte en porte (branches ou plastiques agricoles),
 - Point de dépôt volontaire (branches ou plastiques agricoles),
 - Intégration à la collecte sélective (plastiques agricoles),
 - Poste de transbordement de matériaux secs (résidus de CRD).
3. Chacun des services comportent leurs forces et faiblesses, leurs contraintes et leurs limites.
4. Plusieurs services peuvent être complémentaires.

5. Alors que les services qui exigent des frais d'immobilisation plus importants se prêtent mieux au milieu urbain ou plus densément peuplé (écocentre, ressourcerie), les méthodes qui nécessitent peu d'immobilisation (collecte sur appel, de porte en porte et écocentre mobile) peuvent être mises en place en milieu rural pour pallier au manque d'infrastructures fixes ou permanentes.
6. La distance à parcourir par le citoyen pour avoir accès à un service est un facteur limitatif important.
7. Le partenariat avec les organismes et les entreprises de valorisation est un élément essentiel pour chacun de ces services. Ce partenariat assure et facilite la récupération des matières. Il permet de créer une synergie et une complémentarité entre les organisations en place. Il peut également assurer la viabilité des services et des organismes ou entreprises.
8. Les débouchés peuvent être un facteur limitatif pour la valorisation. La mise en commun des services et les partenariats permettent d'atteindre une masse critique pour la récupération ou pour le développement des débouchés de certaines matières.
9. Une campagne d'information et de sensibilisation constante et récurrente est un élément essentiel pour assurer le succès des services.

Service de proximité pour la récupération des matières résiduelles

Table des matières

Mise en contexte	2
Méthodologie et limite des informations	3
Services visant les RDD	3
Services visant les encombrants et autres	4

Liste des tableaux

1. État sommaire de la gestion des matières résiduelles provenant du secteur municipal en Estrie comparativement aux objectifs de 2008.	2
2. Comparaison de différents services pour recueillir les RDD	5
3. Comparaison de différents services pour la collecte des encombrants et autres matières ...	6
4. Autres possibilités de services	7
5. Comparaison de différentes possibilités de collecte des plastiques agricoles	8

Fiches descriptives des services

1. Collecte ponctuelle de RDD	10
2. Collecte de RDD de porte en porte	14
3. Points de dépôt permanents pour RDD (bacs d'Éco-Peinture)	18
4. Collecte des encombrants de porte en porte dans le but d'en faire du recyclage	22
5. Collecte des encombrants sur appel dans le but d'en faire du réemploi ou du recyclage ...	25
6. Écocentre fixe	28
7. Écocentre mobile (Journée spéciale de collecte)	33
8. Ressourcerie	37
9. Poste de transbordement de matériaux secs pour fins de valorisation	41
10. Gestion des branches	45
11. Collecte des plastiques agricoles	48

Liste des acronymes utilisés

CRD	Construction, rénovation, démolition
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation, éducation
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs
RDD	Résidus domestiques dangereux
SGMR	Société de gestion des matières résiduelles
OBNL	Organisme à but non lucratif

Mise en contexte

La collecte sélective est un service déjà bien implantée en Estrie. Cependant les différents services visant les autres matières recyclables ou valorisables sont beaucoup moins développés, ou sont encore inexistantes.

Le tableau 1 présente un aperçu du travail qu'il reste à faire en Estrie pour atteindre les objectifs. Les chiffres présentés proviennent d'un croisement entre le *Bilan de la gestion des matières résiduelles en Estrie*¹ et les caractérisations des matières résiduelles². Toutefois, comme chacune de ces études comporte ses limites, on doit utiliser ces résultats à titre indicatif seulement et non comme des valeurs absolues.

Tableau 1 - État sommaire de la gestion des matières résiduelles provenant du secteur municipal en Estrie comparativement aux objectifs de 2008.

	Collecte sélective		RDD		Putrescibles		Autres récupérables	
	tm/an	kg/pers/an	tm/an	kg/pers/an	tm/an	kg/pers/an	tm/an	kg/pers/an
Enfouis	16 314	57	1 293	4,5	50 334	176	16 314	57
Récupéré	21 154	74	278	1,0	2 015	7	4 860	17
Généré	37 468	131	1 571	5,5	52 349	184	21 174	74
Taux de Récupération	56%		18%*		4%		23%	
Objectif 2008 (%)	60%		75%		60%		50 à 60%	
Qté à récupérer pour atteindre objectifs	22 481	79	1 178	4,1	31 410	110	12 704	45
* Ce nombre ne comprend pas les produits ramassés par les entreprises privées (quincailliers, garages, pharmacies, etc.). Le taux de récupération est donc possiblement plus élevé.								

En ce qui concerne la collecte et la mise en valeur des matières putrescibles, un guide complet a été réalisé par Recyc-Québec en 2006³. Conséquemment, les services de proximité pouvant être offerts pour recueillir cette matière sont très peu couverts par la présente étude.

¹ Bilan de la gestion des matières résiduelles en Estrie, présenté à la CRÉ-Estrie, le 23 octobre 2006 par Monique Clément.

² Mise en commun des données sur les caractérisations des matières résiduelles en Estrie, présenté à la CRÉ-Estrie, le 23 octobre 2006 par 3RV Environnement.

³ Guide sur la collecte et le compostage des matières organiques du secteur municipal, Recyc-Québec, 2006. www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Méthodologie et limite des informations

Pour chacun des services étudiés, quelques exemples ont été documentés à partir de diverses sources d'informations : communications téléphoniques, site Internet, autres études. Les cas vécus sont à la base des informations présentées. Un résumé de chacun des services apparaît dans les tableaux sommaires (tableaux 2 à 5). Des fiches complètes sont fournies en annexe pour chacun des services. Les services ont été documentés par une équipe de sept personnes⁴ à partir d'un modèle commun. Toutefois des différences de présentation et d'interprétation peuvent subsister.

IMPORTANT : Les coûts, les taux de participation et les quantités de matières détournées sont fournies à titre indicatif seulement. Ils proviennent des exemples qui ont été documentés et ne constituent aucunement une étude exhaustive et absolue. Aussi, plusieurs facteurs et variantes peuvent influencer les coûts et les résultats.

Services visant les RDD

Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne constituent qu'environ 1% des déchets domestiques. Cependant, ce sont les matières qui représentent le plus de risques pour l'environnement lorsqu'ils ne sont pas gérés correctement. L'objectif de détournement est fixé à 75 % dans le cas des peintures, des huiles et des pesticides, et de 60 % pour les autres RDD. On récupère actuellement 18% des RDD (tableau 1). Cependant ce nombre est possiblement plus élevé car il ne comprend pas les produits ramassés par les entreprises privées (quincailliers, garages, pharmacies, etc.).

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour recueillir les RDD. Quatre services sont résumés au tableau 2 soit, la collecte ponctuelle, la collecte de porte en porte, les points de dépôt permanents et les écocentres.

Analyse et conclusion

Peu importe la méthode de collecte de RDD, les frais les plus importants proviennent du traitement des matières. Donc plus on collecte de matières, plus ça coûte cher, particulièrement s'il s'agit de RDD autres que les peintures et les huiles.

Il est intéressant de constater que peu importe la méthode utilisée, la quantité de matière ramassée par capita est du même ordre de grandeur et varie énormément pour un même service. Ceci nous amène à nous interroger sur les éléments essentiels au succès. Une bonne campagne de sensibilisation est nécessaire ainsi que l'accessibilité aux lieux de collecte (distances et heures d'ouverture). Aussi, compte tenu de la dangerosité et de la diversité des RDD, il est important que les gens qui manipulent ces produits soient formés adéquatement.

La population saisonnière semble plus difficile à rejoindre. De l'information ciblée et une disponibilité adaptées des services pourraient pallier à cette situation. Une collaboration avec les commerçants qui vendent des matières dangereuses (ex. quincailleries) peut apporter un service plus près du consommateur ainsi que la responsabilisation du détaillant.

Il est intéressant de voir la complémentarité des services présentés et les combinaisons possibles. Par exemple, les points de dépôt permanents qui n'acceptent qu'une variété restreinte de matières

⁴ Martin Lemieux, MRC le Val-Saint-François ; Francis Lussier, MRC de Coaticook ; Élyse Ménard, Ville de Magog ; Frédérick Michaud, MRC Les Sources ; Alexandra Roy, MRC de Memphrémagog ; René Vachon, MRC le Haut-Saint-François.

peuvent être combinés à une collecte annuelle ponctuelle pour ramasser les autres RDD et possiblement d'autres matières (matériel informatique ou autre).

Pour aller plus loin

Déjà plusieurs MRC de l'Estrie organisent des collectes de RDD ou possèdent des points de dépôts permanents. La plupart connaissent un bon succès. Dans un contexte d'approche régionale, on pourrait considérer le partage d'expertise et d'outils de sensibilisation afin de réduire les coûts et les tâches organisationnelles. Un tel regroupement pourrait permettre une campagne de sensibilisation à l'échelle régionale et rejoindre des médias encore non exploités (radios, télé).

Services visant les encombrants et autres

Les encombrants sont principalement constitués de meubles et d'électroménagers. Présentement, ces matières sont généralement ramassées lors d'une cueillette périodique de gros rebut et sont envoyées à l'enfouissement. Toutefois, une étude réalisée par la Ville de Sherbrooke en 2002, démontre qu'environ 60 % du volume de ces matières pourraient être valorisées (bois (23.5 %), branches (15 %), meubles (11,4 %), carton (7 %), métaux (2,4 %), électroménagers (0.3 %)).

Parmi les autres matières valorisables, les résidus de CRD, les branches et les plastiques agricoles sont celles qui causent le plus de maux de tête. Différents services peuvent être mis en place afin de récupérer les encombrants et ces autres matières. Huit services, comportant certaines variantes, sont présentés au tableau 3, 4 et 5. Certains de ces services acceptent une grande variété de matières alors que d'autres se limitent à une seule.

Analyse et conclusion

On constate que plusieurs services peuvent être complémentaires. Alors que les services qui exigent des frais d'immobilisation plus importants se prêtent mieux au milieu urbain ou plus densément peuplé, les méthodes qui nécessitent peu d'immobilisation peuvent être mises en place en milieu rural pour pallier au manque d'infrastructures fixes ou permanentes. Il est important de garder en tête que la distance à parcourir est un facteur limitatif important.

Dans chacun de ces services, un élément essentiel semble se démarquer : le partenariat. En effet, lorsqu'on fait la cueillette des matières résiduelles en vue de les valoriser, peu importe la méthode utilisée, il est important d'avoir des partenariats avec les organismes et entreprises de valorisation pour s'assurer et faciliter la récupération. Le partenariat permet de créer une synergie et une complémentarité entre les organisations en place. Il peut également assurer la viabilité des services et des organisations.

Les débouchés peuvent être un facteur limitatif pour la valorisation. La mise en commun des services et les partenariats permettent d'atteindre une masse critique pour la récupération ou pour le développement des débouchés de certaines matières.

Finalement une campagne d'information et de sensibilisation est un élément essentiel pour assurer le succès des services mis en place. Aussi, dans un contexte de régionalisation, il serait intéressant d'harmoniser les services offerts et d'organiser une campagne d'information et sensibilisation à l'échelle régionale. Une telle mise en commun permet d'uniformiser le message envoyé aux citoyens, de diversifier les médias utilisés et de réduire les coûts.

Tableau 2 – Comparaison de différents services pour recueillir les RDD.				
	Collecte ponctuelle	Collecte de porte en porte	Points de dépôt (Bacs d'Éco-Peinture)	Écocentre
1. Description	Journée(s) annuelle(s) spéciale(s) de cueillette de RDD par apport volontaire	Collecte de porte en porte annuelle par des bénévoles ou des employés municipaux.	Point(s) de dépôt permanent(s) avec bacs de 1,2m ³ fournis par <i>Peintures Récupérées</i>	Point de dépôt permanent à un écocentre pourvu d'une aire d'entreposage sécuritaire
2. Matières visées	Tous les RDD et autres matières possibles : souvent le matériel informatique	Tous les RDD	Peintures, huiles, organiques et inorganiques, selon les bacs disponibles	Tous les RDD Et plusieurs autres matières
3. Forces	<ul style="list-style-type: none"> - Blitz de sensibilisation récurrent - Mobilisation de bénévoles / ambassadeurs - Flexibilité de lieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'approche personnalisée - Faible effort de la part du citoyen - Globalement moins de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessible à l'année - Faible coût d'opération - Flexibilité de lieux - Ne requiert pas l'embauche de personnel additionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessible à l'année - Heure d'ouverture les fins de semaines - Plusieurs matières acceptées au même lieu
4. Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Pas accessible à l'année - Gestion de plusieurs véhicules (file d'attente) 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques élevés (transport, manipulation, entreposage en bordure de rue) - Sécurité discutable - Pas accessible à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> - RDD acceptés limités par types de bacs disponibles - Manque de supervision souvent constaté - Dépôts municipaux : disponibilité limitées aux heures d'ouverture (exclut soirs et fin de semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût important (immobilisation et opération)
5. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - Distance à parcourir limite la participation - Site sécuritaire - Plan de mesures d'urgence - Formation des bénévoles - Autorisations légales 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation nécessaire - Quantité maximale de 500 kg pour le transport, outre cette limite d'autres mesures s'appliquent - Aire de dépôt, tri et d'entreposage requis 	<ul style="list-style-type: none"> - Distance à parcourir limite la participation - Supervision par une personne formée - Contrainte de quantité et de sécurité d'entreposage 	<ul style="list-style-type: none"> - Distance à parcourir limite la participation - Entrepôt sécuritaire : obligations légales - Personne formée pour les RDD - Équipements de sécurité
6. Aspects sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication de plusieurs bénévoles en fait des personnes très sensibilisées - Participants peuvent constater la quantité amassée et les mesures de sécurité nécessaires (sensibilisation sur place) - Participation constante et croissante 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'effort exigé aux citoyens - Sensibilisation limité à l'information transmise 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation des citoyens - Fidélisation de la clientèle - Participation en croissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation des citoyens - Possibilité d'accueil personnalisé
7. Taux participation	4 à 9 %	30 %	nd	Nd - environ 10 %
8. Quantité détournée	0,5 à 1,4 kg / habitant	0,5 à 0,6 kg / habitant	0,26 à 1,7 kg / habitant en Estrie Moyenne québécoise = 0,42 kg/pers	0,5 à 1,3 kg / habitant
9. Immobilisation	Faible équipements de sécurité	Faible à moyen Aménagement spécial d'un camion, bacs, équipements de sécurité	Faible à nul 3 500 \$ - abri pour RDD inorganiques	Importante Remise RDD 13 000 \$ - 30 000 \$
10. Coûts d'opération	Frais fixes : 5 000 \$ à 25 000 \$ Traitement des RDD : 0,30 à 1,40 \$ / kg	25 000 \$ – 35 000 \$ (beaucoup de bénévoles)	Huile et peinture = 0 \$; organiques= 2 \$/kg Inorganiques = 2,75 \$/kg	Voir tableau 3
11. Coût de revient	1,50 \$ à 3,00 \$ / porte	1,40 \$ (bénévoles) à 4,20 \$ / porte	Selon participation	Voir tableau 3
12. Clé du succès	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Créer une habitude - Équipe de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Mesures de sécurité adéquates - Formation adéquate 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Heure d'ouverture en soirée ou les fins de semaine - Endroits variés et multiples 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Lieux supervisés par gens formés
13. Exemples	<ul style="list-style-type: none"> - SGMR du Val-St-François - Bloc Vert, Drummondville - Régie déchets région Mascoutaine - Régie déchets région Coaticook 	<ul style="list-style-type: none"> - MRC du Granit - Ville de Victoriaville 	<ul style="list-style-type: none"> - MRC le Haut-Saint-François - Régie Bécancour, Nicolet-Yamaska - Régie déchets Portneuf 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Sherbrooke - Ville de Magog - SGMR du Val-St-François

IMPORTANT : Les coûts, les taux de participation et les quantités détournées sont fournies à titre indicatif seulement. Ils proviennent des exemples qui ont été documentés et ne constituent aucunement une vérité absolue.

Tableau 3 – Comparaison de différents services pour la collecte des encombrants et autres matières				
	Collecte de porte en porte	Collecte sur appel	Écocentre	Écocentre mobile
1. Description	Collecte ponctuelle de porte en porte des matières encombrantes dans le but d'en faire la valorisation. La collecte peut s'effectuer pêle-mêle ou de manière sélective.	Collecte des encombrants sur appel, généralement intégrée à des services communautaires (ex. ressourcerie) ou municipal.	Lieu public aménagé pour la réception des matières résiduelles selon différentes catégories afin de les valoriser. Des frais d'utilisation peuvent être demandés.	Lieu public aménagé de façon temporaire avec des conteneurs pour collecter et trier les matières résiduelles afin de les valoriser.
2. Matières visées	Meubles, électroménagers, autres matières encombrantes	Meubles, électroménagers, autres matières encombrantes	Bois, branches, herbes et feuilles, métaux, CRD, objets réutilisables, vêtements, RDD.	Variable : encombrants, résidus verts, CRD, métaux, RDD, etc.
3. Forces	<ul style="list-style-type: none"> - Simple pour le citoyen - Peut permettre le réemploi (camion cube) - Permet aux citoyens qui n'ont pas de moyens de transport adaptés de recycler - Coûts limités 	<ul style="list-style-type: none"> - Simple pour le citoyen - Permet le réemploi directement par les organismes concernés - Assure la qualité des matières - Permet aux citoyens qui n'ont pas de moyens de transport adaptés de recycler 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des matières valorisables acceptées au même endroit - Accessible à l'année - Accessible aux petits entrepreneurs et ICI - Frais d'utilisation moindre que l'enfouissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité de lieux - Investissement moins élevé qu'un écocentre fixe - Peut desservir des petites municipalités éloignées d'un écocentre fixe
4. Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Ne permet pas toujours le réemploi (matériel soumis aux intempéries ou utilisation d'un camion compacteur) - Métal collecté par des entrepreneurs privés, ce qui limite les possibilités de revenus - Pas disponible à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode coûteuse - Gestion d'appels important et coordination d'itinéraire - Liste d'attente peut être longue - Certains matériaux refusés dans le cas où on viserait le réemploi seulement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de débouché pour certaines matières (ex. objets réutilisables) - Distance à parcourir limite la participation - Difficile d'évaluer les quantités, s'il n'y a pas de balance - File d'attente possible 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas disponible à l'année - Pas disponible pour les ICI - Dégradation du revêtement du sol - Difficulté de compacter les matières à l'intérieur des conteneurs - Gestion des véhicules
5. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - Pour maximiser le réemploi : nécessite l'emploi d'un camion cube avec plate-forme élévatrice - Doit avoir les infrastructures ou services nécessaires pour valoriser les matières 	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être associé à une ressourcerie ou un écocentre - Les débouchés peuvent limiter la mise en valeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Distance à parcourir limite la participation - Zonage industriel ou adéquat - Autorisations légales - Site clôturé et assez spacieux pour permettre une bonne circulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Distance à parcourir limite la participation - Sécurité des lieux - Présence de personnes qualifiées - Autorisations légales
6. Aspects sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun changement d'habitude requis - Demande peu d'effort - N'amène pas les gens à fréquenter des lieux de récupération 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication minimum du citoyen - Abus possible du service - N'amène pas les gens à fréquenter des lieux de récupération 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation des citoyens - La distribution de matériel valorisé (compost, paillis, etc.) permet de boucler la boucle et de récompenser les gens pour leurs efforts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation des citoyens - Occasion de sensibilisation - Démontre une volonté municipale de récupération
7. Taux participation	Nd	Nd	8 à 26 %	5 à 31%
8. Quantité détournée	0,7 à 6,7 kg / hab (plus le métal déjà collecté) 15 % de détournement (camion compacteur)	Nd	18 à 50 kg / habitant (117 kg/hab à Potton incluant beaucoup de commerces)	4 à 15 kg / habitant
9. Immobilisation	Nul Souvent donné à contrat	Élevé Camion cube	Moyen à important 10 000 \$ à 200 000 \$	Faible à moyen (selon le modèle) Chariot élévateur : 27 000 \$
10. Coûts d'opération	Moyen 106 \$ à 125 \$ / tonne	Élevé Main d'œuvre, entretien du véhicule	Faible à moyen 5 000 à 40 000 \$	Relativement faible 4 000 à 6 500 \$ / jour de collecte
11. Coût de revient	1,00 à 2,10 \$ / porte	Nd	3 \$ (urbain) à 20 \$ (rural) / porte	5 \$ / porte
12. Clé du succès	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les ressources de la région pour la valorisation du matériel - Camion adapté pour ce type de cueillette - Campagne d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Coordination des appels et itinéraires - Partenariats avec organismes de réemploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Le maximum de matières acceptées - Lieu supervisé et accès contrôlé 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'information - Lieux supervisés par gens formés - Accessibilité des lieux - Équipements adéquats et sécuritaires
13. Exemples	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Magog - Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton 	<ul style="list-style-type: none"> - MRC de Bellechasse - Compo- Haut-Richelieu - Montréal, Québec (Saint-Romuald) - Compo-Recycle (Saint-Donat) 	<ul style="list-style-type: none"> - MRC de Bellechasse - Municipalité de Potton - SGMR du Val-Saint-François - Ville de Magog 	<ul style="list-style-type: none"> - Régie intermunicipale de la Mauricie - Saint-Étienne-de-Bolton - Rosny-sous-bois, France

IMPORTANT : Les coûts, les taux de participation et les quantités détournées sont fournies à titre indicatif seulement. Ils proviennent des exemples qui ont été documentés et ne constituent aucunement une vérité absolue.

Tableau 4 – Autres possibilités de services				
Services	Ressourcerie	Gestion des branches		Poste de transbordement de matériaux secs
		par collecte spéciale	par apport volontaire	
1. Description	Carrefour de réemploi où les gens peuvent apporter et se procurer des matières réutilisables. Dans certains cas, les objets sont nettoyés ou réparés avant d'être vendus. Administré par un OBNL qui intègre un volet de réinsertion sociale.	Cueillette de porte en porte pour ramasser les résidus d'émondage (branches). Les branches peuvent être déchiquetées sur place ou au site de valorisation.	Collecte des branches par apport volontaire dans des points de dépôts aménagés à cette fin. Service saisonnier souvent combiné à la collecte de résidus verts.	Entreposage temporaire des résidus de CRD en vue d'être compacté (réduction de volume) et acheminé à un centre de tri de matériaux secs. Service associé à un LES / LET. Les arrivages de CRD sont visuellement inspectés et dirigés vers la plate-forme de transbordement plutôt qu'à l'enfouissement.
2. Matières visées	Vêtements, meubles, électroménagers, appareils électriques et électroniques, jouets	Branches	Branches et résidus verts	Résidus de CRD
3. Forces	<ul style="list-style-type: none"> – Facilite le réemploi – Crée de l'emploi – Mission de ré-insertion sociale – Procure débouchés pour plusieurs matières – Exemple parfait du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> – Simple pour le citoyen – Permet le contrôle de qualité des matières recueillies – Permet de détourner des volumes importants 	<ul style="list-style-type: none"> – Exige peu d'investissement – Diminution des dépôts illicites 	<ul style="list-style-type: none"> – Grande quantité de matières valorisée – Fonctionnement simple et efficace – Faible coût de revient – Disponible pour citoyens et entrepreneurs – Réduction du transport
4. Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> – Autonomie financière précaire – Personnes en ré-insertion exigent plus de supervision et de formation – Matières acceptées limitées par le marché pour écouler ces matières 	<ul style="list-style-type: none"> – Coûts relativement important 	<ul style="list-style-type: none"> – Contamination de la matière possible – Les citoyens doivent avoir un véhicule adéquat pour transporter les branches 	<ul style="list-style-type: none"> – Quantité importante de matières à gérer – Aucun contrôle sur la qualité des matières – Accumulation possible de matières
5. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> – Bassin de population suffisant – Subvention de départ nécessaire – Grand bâtiment requis – Bas prix du matériel neuf découragent le réemploi et ne justifient pas les réparations 	<ul style="list-style-type: none"> – Prévoir des débouchés suffisants – Service peu propice en milieu rural en raison des coûts de transport et des espaces disponibles pour se départir des branches. 	<ul style="list-style-type: none"> – Prévoir des débouchés suffisants – Prévoir des heures d'ouverture de soir ou de fin de semaine – Doit être supervisé – Distance à parcourir limite la participation 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficile de prévoir les arrivages – Autorisations légales (MDDEP) – Centre de tri disponible pour recevoir les matières
6. Aspects sociaux	<ul style="list-style-type: none"> – Volet de ré-insertion sociale très important – Réemploi est perçu comme une activité réservée aux moins nantis plutôt qu'une activité environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> – Possibilité de distribuer des copeaux aux citoyens – Service apprécié, participation croissante 	<ul style="list-style-type: none"> – Service apprécié – Participation croissante – Responsabilisation du citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> – Bonne perception des utilisateurs car leurs résidus sont valorisés – Ne nécessite aucun changement de comportement
7. Taux participation	1 500 visiteurs /an - 300 000 articles vendus	Croissante	Croissante	Nd
8. Quantité détournée	10 à 30 kg / habitant	34 kg / habitant	87 kg / habitant (incluant résidus verts)	2 000 tm sur 12 000 tm reçues au LES (15%) 95 kg / habitant
9. Immobilisation	Très élevé Bâtisse, camion et autres équipements	Faible à important Peut être donné à contrant ou géré à l'interne	Faible Enclos fait de blocs de béton	Faible Aménagement d'une plate-forme
10. Coûts d'opération	Très élevé, mais tend à l'autofinancement 400 000 \$ - 500 000 \$/ an	Moyen à élevé Main d'œuvre, déchiquetage (150 à 450 \$/h)	Faible	Moyen Compacteur, chargeur, transport, traitement.
11. Coût de revient	NA	nd	1,75 \$ / porte	45 à 55 \$ / tonnes
12. Clé du succès	<ul style="list-style-type: none"> – Campagne d'information – Changement de perception que le réemploi s'adresse aux moins nantis – Partenariats entre les organismes locaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Campagne d'information – Partenariat avec les ressources du milieu pour utiliser les matières recueillies 		<ul style="list-style-type: none"> – Bonne collaboration entre les partenaires – Garder le contrôle de la quantité de matières entreposées – Frais moindre que l'enfouissement
13. Exemples	<ul style="list-style-type: none"> – Recyclo-Centre, Sorel – Ressourcerie Bell, Bellechasse 	<ul style="list-style-type: none"> – Ville Mont Saint-Hilaire – Ville de Victoriaville 	<ul style="list-style-type: none"> – Ville de Princeville – Municipalités rurales de la MRC de l'Érable 	<ul style="list-style-type: none"> – Régie déchets région de Coaticook

IMPORTANT : Les coûts, les taux de participation et les quantités détournées sont fournies à titre indicatif seulement. Ils proviennent des exemples qui ont été documentés et ne constituent aucunement une vérité absolue.

Tableau 5 – Comparaison de différentes possibilités de collecte des plastiques agricoles.

	Collecte intégrée à la collecte sélective	Collecte spéciale	Dépôt volontaire
1. Description	Collecte des plastiques agricoles avec la collecte sélective. Les plastiques sont placés en ballots attachés (<25kg) à côté du bac, et séparé lors du pré-tri au centre de tri.	Collecte périodique (mensuelle) spécifique-ment organisée pour recueillir les plastiques agricoles	Point de dépôt disponible sur une base temporaire et périodique où les agriculteurs peuvent apporter leur plastique agricole afin d'en assurer le recyclage.
2. Matières visées	Plastiques d'enrobage	Plastiques d'enrobage	Plastiques d'enrobage
3. Forces	<ul style="list-style-type: none"> – Ne requiert pas de collecte supplémentaire – Le fait de mettre le plastique à côté du bac permet d'en vérifier la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> – Plus de flexibilité pour l'agriculteur quant à la méthode de cueillette (vrac, bacs, attachés) 	<ul style="list-style-type: none"> – Aucune collecte additionnelle – Frais minime – Apporte une solution alternative aux agriculteurs
4. Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> – Exige que la matière soit bien préparée – Exige que le conducteur débarque du camion pour ramasser la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> – Ajoute une collecte supplémentaire – Pourrait exiger un équipement spécialisé (ex. compacteur portatif) – Faible densité – beaucoup de transport pour peu de matière 	<ul style="list-style-type: none"> – Pas accessible de manière continue – Participation moindre – File d'attente possible
5. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> – Le centre de tri doit accepter les matières 	<ul style="list-style-type: none"> – Doit être placé de manière à en faciliter la manipulation lors de la collecte 	<ul style="list-style-type: none"> – Distance à parcourir limite la participation – Supervision du site nécessaire – Mesures de sécurité
	<ul style="list-style-type: none"> – Les plastiques doivent être suffisamment propres – Les débouchés sont précaires et les prix du marché instable (marché asiatique) – Pas tous les plastiques sont acceptés (ex. : cordes, filets, poches de moulée) 		
6. Aspects sociaux	<ul style="list-style-type: none"> – Les agriculteurs réclament une solution et sont heureux d'avoir accès à un service – Doivent faire un effort pour s'assurer de la qualité de leur plastique et les gérer correctement pour la collecte ou le transport vers le point de dépôt – Certains ne sont pas prêts à faire les efforts (faible pourcentage) 		
7. Taux participation	25 à 30 % (estimé grossier)	Projets pilotes	Moins de 40 %
8. Quantité détournée	7 tonnes / mois 350 kg / agriculteur / an	900 kg / agriculteur / an	Nd
9. Immobilisation	Nul	Dépend de la technique retenue Souvent donné à contrat	Nul
10. Coûts d'opération	Faible	Moyen 10 000 \$ pour 50-80 agriculteurs	Faible
11. Coût de revient	Négligeable	125 à 200 \$ / porte agricole	nd
12. Clé du succès	<ul style="list-style-type: none"> – Campagne d'information ESSENTIELLE – Implication des agriculteurs et de l'UPA – Éviter les frais de départ 		
13. Exemples	<ul style="list-style-type: none"> – MRCs de la Matépédia et de la Mitis 	<ul style="list-style-type: none"> – Régie de Bécancour, Nicolet, Yamaska (pilote) – MRC du Témiscamingue (pilote) – Municipalité de Compton (à l'étude) 	<ul style="list-style-type: none"> – Co-éco (Bas-St-Laurent) – Ville de Valcourt (à l'étude)

IMPORTANT: Les coûts, les taux de participation et les quantités détournées sont fournies à titre indicatif seulement. Ils proviennent des exemples qui ont été documentés et ne constituent aucunement une vérité absolue